

vive'actu

Délégation sud



Délégation Sud
N°29 • Mars 2023

Webinaire

Renouveler votre offre de formation avec du distanciel

Réfléchir au développement des Formations Mixtes Digitales s'impose à tous les organismes de formations car vos publics évoluent ainsi que l'offre de formation concurrentielle.

- Vous envisagez d'expérimenter de nouvelles formations avec un temps en distanciel,
- vous souhaitez sensibiliser de nouveaux collaborateurs à ces modalités,
- vous avez expérimenté ce type de formation et vous vous posez des questions après des expériences peu satisfaisantes ...

Pour vous outiller sur les modalités distancielles, comprendre les clés de **FMD** réussies, nous vous proposons une webconférence le



VENDREDI 2 JUIN de 10h à 12h

Si ce temps dédié vous intéresse, merci de vous



PRÉINSCRIRE & D'INDIQUER VOS ATTENTES

VIVEA soutient les FMD par :

- ▶ une prise en charge différenciée,
- ▶ des ressources sur vivea.fr,
- ▶ la communauté ForMiDable,
- ▶ du conseil...



TOP 3

Des AOS en délégation Sud en 2022

1

Changement climatique en Nouvelle-Aquitaine

75 formations
570 stagiaires



2

Changement climatique en Occitanie

51 formations
486 stagiaires



3

Rebondir face à la crise En Nouvelle-Aquitaine

35 formations
299 stagiaires

DES SOLUTIONS
pour **REBONDIR**



Aquitaine | Limousin | Poitou-Charentes | Languedoc-Roussillon | Midi-Pyrénées | La Réunion | Mayotte

Premiers pas de l'Accompagnement Individualisé

Depuis février 2023, les premières formations avec Accompagnement Individualisé peuvent être réalisées.

Pour favoriser l'attractivité et l'efficacité des formations relevant du plan stratégique, le conseil d'administration de VIVEA a souhaité le déploiement de parcours de formation intégrant un accompagnement individualisé sur les priorités 1 à 4 de l'appel d'offres permanent à partir de 2023.

L'objectif de cette nouvelle modalité est que le stagiaire développe son autonomie et acquiert les savoirs, savoir-faire et/ou savoir-être nécessaires pour résoudre ou avancer sur la problématique (ou la situation professionnelle) qu'il a défini lors de la formation.



A retenir

Parcours :

Formation collective
de 14 heures



Accompagnement
Individualisé
2 à 4 heures

Rôle du formateur :



• Accompagner le stagiaire
dans :

- la reformulation et l'analyse
de sa problématique
- la recherche des solutions
- la formalisation de solutions
ou de pistes d'actions



Formateur référencé

Problématique du stagiaire :



- En lien avec la thématique de
formation
- Formalisée dans un protocole
d'accompagnement

Une nouvelle modalité pédagogique attrayante !

Pour les deux premières sessions de référencement de formateurs,

- ▶ **49** demandes ont été formulées pour Nouvelle-Aquitaine, Ile de la Réunion et Occitanie ;
- ▶ **25** d'entre elles ont été validées, ce qui laisse présager de nombreux dépôts de formation intégrant ce temps individualisé.



Pour la prochaine commission de référencement, les demandes peuvent être transmises jusqu'au **30 mars**.



Aquitaine | Limousin | Poitou-Charentes | Languedoc-Roussillon | Midi-Pyrénées | La Réunion | Mayotte

VIVEA accompagne
les organismes de formation
à la prise en main de cette
nouvelle modalité

➤ N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER VOTRE CONSEILLER --ÈRE ◀



▶ EXPÉRIMENTER DE NOUVELLES FORMATIONS SUR L'AGRICULTURE NUMÉRIQUE

Cet appel à innovation fait suite à différents travaux menés par VIVEA ces dernières années en lien avec la digitalisation de l'agriculture. Nous constatons aujourd'hui que **l'offre de formation** sur cet axe reste encore **très limitée** (environ 50 formations sur le sud ouest sur 2 ans) . Pourtant, de nombreux projets et initiatives existent sur les territoires pour déployer des outils numériques mais ces projets intègrent rarement l'accompagnement du bénéficiaire final (l'agriculteur) via la formation professionnelle.

Ainsi, en répondant à cet appel à innovation, les prestataires de formation bénéficient **d'un accompagnement pour faciliter la mise en œuvre** de ces formations expérimentales via l'apport de **ressources sur le numérique, l'identification d'intervenants experts du numérique, des échanges sur les différents projets, ...**

Cet Appel à Innovation s'adresse à des organismes de formation souhaitant créer de nouvelles formations sur le thème de l'agriculture numérique. Les projets proposés devront permettre aux agriculteurs formés de :

- ▶ **Faire des choix raisonnés sur les solutions digitales** les plus adaptées à leur exploitation et anticiper les différents impacts
- ▶ **Maitriser l'usage des outils** numériques et le traitement des données issues de ces outils
- ▶ **Appréhender les enjeux autour des données agricoles produites** et utilisées en agriculture numérique afin de mieux les maîtriser

Les réponses à cet Appel A Innovation sont attendues pour le 28 Avril 2023

L'appel à innovation est disponible en cliquant ici



▶ EXPÉRIMENTER DE NOUVELLES FORMATIONS SUR LA CRÉATION DE VALEURS

Préoccupés par la problématique des revenus, les élus VIVEA de **Nouvelle-Aquitaine** souhaitent accompagner des groupes d'agriculteurs qui ont des projets susceptibles de créer de la valeur ajoutée sur leurs fermes.

Puisque le sujet peut être difficile à traiter, VIVEA a conçu un dispositif, dans le cadre d'un Appel à innovation, avec un financement valorisé des formations expérimentales et un accompagnement des partenaires pour mettre en œuvre ces formations innovantes .

L'appel à innovation s'adresse soit à :

- un prestataire de formation qui travaillera en association avec un collectif agricole, un groupe d'agriculteurs identifié
- un collectif agricole, une organisation économique qui souhaite développer les compétences de ses membres

Les projets proposés devront être susceptibles de créer de la valeur pour les exploitants en leur permettant de :

- ▶ valoriser leurs produits en les commercialisant au mieux
- ▶ s'impliquer dans l'aval
- ▶ créer de nouvelles activités
- ▶ entreprendre et développer une approche économique

Les réponses à cet Appel A Innovation sont attendues pour le 31 Mars 2023

L'appel à innovation est disponible en cliquant ici



Délégation Sud
Innopolis B - 414, rue de la découverte
31670 LABEGE
contactsud@vivea.fr
Tél. 05 61 00 31 90 - Fax 05 61 00 31 91

Responsable de la publication : Véronique LAPORTE
Responsable de la rédaction : Véronique LAPORTE
Réalisation de la maquette : Efa BARRAILLE